



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N° 15 Réunion du 10 Novembre 2021

#### CARNET NOIR

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris les décès de notre grand ami Christophe GRUAU à l'âge de 59 ans, survenu le mercredi 03 novembre dernier, à la suite d'une longue maladie.

C'était un garçon formidable et très dévoué. Il était un excellent Arbitre. Il avait ensuite choisi d'être Arbitre-Assistant-Agréer-Ligue jusqu'à la saison dernière.

Il a fait partie du Bureau de la Commission Départementale en Arbitrage et Désignateur des Seniors (arbitres et arbitres assistants).

L'ensemble du Bureau accompagné de tous ses membres et de tous les arbitres jeunes et adultes, se joignent au Président de la C.D.A. pour s'associer à la peine de la famille et de ses proches et d'adresser leurs sincères condoléances.

La commission remercie les arbitres et tous les membres de la famille football pour leur marque d'affection à la suite de la disparition de Christophe.

**Christophe..... Tu vas énormément nous manquer. Repose en paix.**

#### INFORMATION SUR LA TOURNÉE DE LA C.D.A.

La commission en arbitrage vous convie à une rencontre « Commissions de l'arbitrage – Clubs » afin de dynamiser l'arbitrage en Drôme-Ardèche.

Conformément au statut de l'arbitrage, chaque club devra répondre aux obligations minimales dont le nombre définitif minimal d'arbitres est communiqué lors de la parution du statut de l'arbitrage.

En outre, un référent en arbitrage identifié au sein de votre club est fortement conseillé pour assurer tout ce qui a un lien avec l'arbitrage. Il est ainsi responsable de l'arbitrage dans votre club : son organisation, son recrutement, sa valorisation, l'intégration et la fidélisation de vos arbitres.

Lors de ces réunions d'échanges, nous aborderons ensemble les thèmes suivants :

- le fonctionnement de la commission,
- le recrutement et la fidélisation de vos arbitres,
- la fonction de référent en arbitrage au sein de votre club,
- L'explication et vos obligations au regard du statut de l'arbitrage

Pour cela, nous aurions le plaisir de vous rencontrer lors de l'une de ces 4 réunions décentralisées, à savoir :

- Lundi 15 Novembre 2021 à la salle Culturel de VESSEAUX (07) à 19h
- Lundi 22 Novembre 2021 à la salle Culturel de CHABEUIL (26) à 19h
- Jedi 25 Novembre 2021 à la salle du club de SABLONS (38) à 19h
- Lundi 06 Décembre 2021 à la salle des fêtes de DONZERE (26) à 19h

Nous vous invitons à répondre par mail à l'adresse suivante afin de nous confirmer la présence de votre club : [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

Il est important que le référent arbitre et le président du club soit présent à cette réunion. La commission à l'arbitrage reste à votre disposition pour tout complément d'information.

#### **PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 13 & 14 NOVEMBRE 2021**

- MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17).

Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur. Toutefois, vous pouvez toujours appeler le Président de la C.D.A. Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43) qui reste évidemment au service des arbitres.

#### **GESTION DU PASS' SANITAIRE**

Nous vous rappelons que lors des rencontres, la gestion du pass' sanitaire est effectuée uniquement par les responsables COVID de chaque club et non par l'arbitre. Celui-ci n'est là uniquement pour valider en cas de litige ou d'un pass non valide, pour savoir si un joueur peut ou non jouer.

Merci aux clubs et aux arbitres d'en tenir compte.

**ATTENTION ! Le Pass' sanitaire doit être présenté lors de la vérification de la FMI et non après.... (Pas de ¼ d'heure de tolérance et surtout pas à la mi-temps en laissant le joueur sur le banc de touche). Si le joueur ne le présente pas lors de cette vérification, il doit être retiré immédiatement de la FMI.**

#### **PORTAIL FFF**

**ATTENTION !** De plus, si vous avez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse ci-après : « [pole-technique@fff.fr](mailto:pole-technique@fff.fr) » et non « [informatique@laurafoot.fff.fr](mailto:informatique@laurafoot.fff.fr) » comme annoncé précédemment.

La C.D.A. vous rappelle aussi que vous avez, sur votre Portail des Officiels, une rubrique « messages » veuillez donc la consulter chaque semaine.

#### **RAPPORTS DISCIPLINAIRES**

La C.D.A. vous rappelle d'être vigilant et de faire son rapport avant le mercredi soir et que en cas de carton rouge penser à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport. Elle vous rappelle aussi, comme annoncé lors des Assemblées Générales, que suite de deux jaunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels. Attention si le portail des officiels ne marche pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez le faire sur le rapport circonstanciel avec envoi par mail à la boîte mail discipline.

#### **DESIGNATIONS**

Pour toutes vos questions, vous pouvez utiliser la boîte mail. Merci de ne pas contacter systématiquement le désignateur.

Nous vous rappelons aussi qu'il est important de consulter vos désignations jusqu'au vendredi soir 20 heures, car des modifications peuvent y être effectuées tout au long de la semaine ainsi que les horaires ou les terrains.

La C.D.A. vous préviendra de tout changement qu'à partir du vendredi soir après 20 heures.

## INDISPONIBILITES

La C.D.A. vous rappelle que pour toute indisponibilité, elle doit être déposée 15 jours avant et doit être gérée sur l'ensemble du week-end. Toute indisponibilité non posée dans les temps et dans le le créneau horaire, l'arbitre sera considéré comme libre et donc pouvant être désignable.

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

## FORMATION CONTINUE DES ARBITRES CLASSES D4

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D4 aura lieu le samedi 13 novembre 2021 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

### Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

### Liste des arbitres convoqués :

NOM	PRENOM	Catégorie
ACHOURI	YOUSSEF	District 4
AMARA	MOHSEN	District 4
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
AMROUNE	SAMIR	District 4
AURIC	FREDERIC	District 4
BAGHOUGH	AZIZ	District 4
BARBOSA	LAURENT	District 4
BAHRADI	NADIR	District 4
BELKADI	MHAMED	District 4
BERTRAND	SEBASTIEN	District 4
BINAUD	LAURENT	District 4
BOIS	DAVID	District 4
BOTTEX	RICHARD	District 4
BOUKHETACHE	RACHID	District 4
BOURA	YSSOUFI	District 4
CAUVIN	NICOLAS	District 4
CHAZALON	EMILIEN	District 4

COURSANGE	THIERRY	District 4
DEYGAS	PHILIPPE	District 4
DOMINGOS DE FARIA	ELDER	District 4
ELAKHMAIRI	MUSTAPHA	District 4
FARIA CARVALHO	BRUNO	District 4
FARNIER	JEAN	District 4
GAILLARD	ENAEI	District 4
GALOYAN	YOURI	District 4
GHARIBIAN	STEPHANE	District 4
GHEBBARI	JEREMY	District 4
GHEBBARI	JIMMY	District 4
GOMES	DAVID	District 4
GONCALVES	YOANN	District 4
HAFSOUNI	MAHER	District 4
HAVARD	CLEMENT	District 4
JARNIAC	SEBASTIEN	District 4
KHIATI	NACER	District 4
KODHAI	ADEL	District 4
LAMY	FELIX	District 4
LEBEAU	QUENTIN	District 4
MARTIN GARIN	YANN	District 4
MERMER	ISMAIL	District 4
MESTOURA	IDRIS	District 4
NAICH	MOSTAFA	District 4
NDIAYE	FALOU	District 4
NODON	KEVIN	District 4
NOUTAI	ZINSOU	District 4
ORHAN	EMRE	District 4
PERGE	DAVID	District 4
PERRI	VINCENT	District 4
REBOUL	JEAN PIERRE	District 4
ROSSE	DANIEL	District 4
ROSSINI	STEPHANE	District 4
SAINTOIN	DAVID	District 4
SHAMOIAN	RONALDO	District 4
VALENCONY	ANDRE	District 4
SOUL	KHALED	District 1 (accord CDA)
WEBER	STEPHANE	District 3 (accord CDA)
YANIK	NAZMI	District 4
ZOUINE	KHALID	District 4

## **AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -**

La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCES VERBAUX et ARBITRAGE

Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.

En cas d'absence vous devez vous excuser par mail à la boîte mail arbitre et en copie à Roland VIALLET si cela n'est pas fait une perte de 10 pts vous sera mis sur votre note d'assiduité.

Et bien sûr, vous devrez être présent au rattrapage sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.

### **NOVEMBRE 2021**

- Samedi 13 novembre :

*Formation continue des arbitres classés D4 et D5*

### **DECEMBRE 2021**

- Samedi 11 décembre :

*Formation continue des arbitres classés D3*

### **JANVIER 2022**

- Samedi 22 janvier :

*Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)*

### **FEVRIER 2022**

- Samedi 12 février :

*Formation continue des arbitres classés D1 et D2*

- Samedi 19 février :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18*

### **MARS 2022**

- Samedi 5 mars :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18*

### **MAI 2022**

- Vendredi 13 mai :

*Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)*

## **COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES**

**Comme indiqué lors des 2 assemblées générales de début de saison, la commission de district de l'arbitrage vous rappelle que les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés sont toujours en vigueur pour la saison sportive 2021/2022.**

Cette mesure a pour objectif d'améliorer la qualité du jeu, faire progresser les joueurs et par conséquence lutter plus efficacement contre la violence et les incivilités.

Les équipes concernées sont :

- Seniors D1 et D2
- U18 « D1 » et « D2 »,
- U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District, rubrique « arbitrage/documents arbitrage ».

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres qui officient dans ces catégories, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.
- En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante : [district@drome-ardeche.fff.fr](mailto:district@drome-ardeche.fff.fr) avec copie à [jmjpion26@gmail.com](mailto:jmjpion26@gmail.com)

**L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures étant précisé que l'éducateur doit être présent :**

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

**Et de bien le mentionner sur la FMI ans la rubrique « Règlements Locaux »**

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

## COURRIER DES CLUBS

**F.C. HAUTERIVES GD SERRE :** Courriel pour adresser leurs sincères condoléances à la famille de notre cher regretté Christophe GRUAU. Lu et noté. Remerciements

**A.S. DE LA VALLEE DU DOUX :** Courriel pour adresser leurs sincères condoléances à la famille de notre cher regretté Christophe GRUAU. Lu et noté. Remerciements

**F.C. HAUTERIVES GD SERRE :** Courriel demandant un arbitre pour la rencontre SENIORS D5 du 05/12/2021. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif

## COURRIER DES ARBITRES

**PARTAMIAN Rémi :** Courriel nous informant de son indisponibilité pendant 15 jours (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

**DUSSAUD Gérald :** Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 23/12/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

**BEATTIE Elliot :** Courriel nous informant de son indisponibilité pour le 06/11/2021, blessure. Lu et noté dans l'attente du certificat Médical. Prompt rétablissement.

**BARBOSA Laurent :** Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du samedi 13 /11/2021 pour raisons professionnelles. Lu et noté dans l'attente d'une attestation de travail.

**HAFSOUNI Maher :** Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du samedi 13 /11/2021 (Voyage à l'étranger). Lu et noté dans l'attente d'un justificatif.

**MESTOURA Idris :** Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du samedi 13 /11/2021 pour raisons professionnelles (Justificatif). Lu et noté

**GOMAR Aymeric :** Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 11/11/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

**GALOYAN Youri :** Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du

samedi 13 /11/2021 pour raisons professionnelles (Justificatif). Lu et noté.

**SELLAMI Bilel** : Rapport Disciplinaire de sa rencontre SENIORS D2 du 06/11/2021. Lu et noté.

**EYRAUT Raphaël** : Courriel nous informant de son indisponibilité le 07/11/2021 à la suite d'une blessure la veille. Lu et noté dans l'attente du Certificat Médical.

#### **INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES**

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**